

Présentation de l'événement

Créé à Ouagadougou, le 1er juillet 2007, le REFRAM a reçu pour principales missions de constituer un lieu d'échange solidaire de pratiques et de connaissances entre instances de régulation francophones, dans leur sphère de compétences respectives, de renforcer leurs capacités internes par la coopération, ainsi que de mener des actions de sensibilisation sur des préoccupations communes, telles que le pluralisme, la protection des personnes vulnérables, la diversité culturelle ou la mise à niveau technologique.

Depuis la rencontre des Présidents tenue à Paris au début de l'année 2008, où furent esquissés les grands axes de la stratégie visant à asseoir les fondements et assurer la pérennité de notre Réseau, ce dernier a indéniablement gagné en maturité, comme le prouvent les résultats concluants de la réunion de Dakar en novembre 2008, à l'occasion de laquelle se tint le colloque scientifique sous le thème « Régulation de l'audiovisuel et diversité culturelle », et où fut adopté le plan d'action 2009-2010, orienté autour des trois axes principaux que sont la consolidation du Réseau, le développement d'une meilleure connaissance mutuelle et le lancement d'actions en faveur des institutions membres.

Nous sommes donc tous réunis aujourd'hui, à Marrakech, au sein de cette 1ère Conférence des Présidents d'Instances de Régulation Francophones, pour consolider ces importants acquis, d'abord en établissant le bilan des démarches déjà effectuées, puis, en déterminant les autres actions stratégiques ou conjoncturelles nécessaires à l'épanouissement pérenne du Réseau.

Passer en revue les questions relatives au statut juridique du REFRAM et à sa constitution en association de droit français, valider et adopter son projet de Règlement Intérieur, discuter et préparer l'approche budgétaire adéquate, présenter et avaliser cet élément primordial de la communication institutionnelle qu'est le site Web, et enfin discuter et décider de l'établissement de la feuille de route pour le biennium 2010-2012, telles sont donc les principales thématiques organisationnelles et opérationnelles que nous aurons à aborder.

Par ailleurs, cet événement devra aussi permettre à notre Réseau d'illustrer concrètement sa propension à être une plate-forme privilégiée d'échange d'information et d'expériences et d'entraide entre les instances membres, notamment lors des deux premières sessions de travail prévues à cet effet, qui seront dédiées au renforcement des capacités institutionnelles des régulateurs francophones ainsi qu'à la régulation opérationnelle de la diversité culturelle et linguistique.

La présentation de la synthèse de l'étude réalisée par l'OIF et les témoignages des représentants des différents régulateurs seront des plus utiles en ce sens.

Enfin, une troisième session de travail sera réservée à la vie du Réseau, qui se conclura par la désignation de la prochaine Vice-présidence et la passation de flambeau à la nouvelle Présidence, devant assumer, pour les deux ans à venir, la difficile et cependant gratifiante tâche de mettre en œuvre les décisions prises aujourd'hui, mais qui donnerons au REFRAM les moyens de relever les défis de demain, ceux du développement et du progrès de nos secteurs audiovisuels respectifs et de la société francophone de l'information.